

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 16 décembre 2024**

Nombre de membres en exercice : **64**  
Nombre de présents : **35**  
Nombre de représentés : **8**  
Nombre d'absents : **21**

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE SEIZE DÉCEMBRE** à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

**Secrétaire de séance :** M. Irchad OMARJEE

**OBJET**

**AFFAIRE N°2024\_186\_CC\_34**  
**Modification des effectifs de Ports de**  
**Plaisance Ouest - Création de postes**

Nombre de votants : 43

**NOTA :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
10 décembre 2024

- date d'affichage et de publication de la liste  
des délibérations au plus tard le  
23/12/2024

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Alexis POININ-COULIN - M. Salim NANA-IBRAHIM - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - Mme Virginie SALLE - M. Irchad OMARJEE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - Mme Laetitia LEBRETTON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - M. Yann CRIGHTON - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Gilles HUBERT - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - Mme Florence HOAREAU - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - M. Armand MOUNIATA - M. Fayzal AHMED-VALI - Mme Danila BEGUE - M. Pierre Henri GUINET - Mme Brigitte DALLY - M. Philippe LUCAS - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Josian ACADINE - Mme Audrey FONTAINE - M. Christophe DAMBREVILLE

**ÉTAIENT ABSENT(E)S :**

M. Tristan FLORIAN - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Julius METANIRE - M. Jean-Noël JEAN-BAPTISTE - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - Madame Martine GAZE - M. Alain BENARD - Mme Lucie PAULA - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - Mme Amandine TAVEL - M. Maxime FROMENTIN - M. Philippe ROBERT - Mme Brigitte LAURESTANT - Mme Marie ALEXANDRE - Mme Jacqueline SILOTIA - M. Rahfick BADAT - Mme Armande PERMALNAICK - Mme Jocelyne JANNIN - M. Jean François NATIVEL - M. Jean MARCEAU

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Suzelle BOUCHER procuration à M. Michel CLEMENTE - Mme Melissa PALAMA-CENTON procuration à Mme Audrey FONTAINE - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE procuration à M. Yann CRIGHTON - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR procuration à M. Irchad OMARJEE - M. Olivier HOAREAU procuration à Mme Annick LE TOULLEC - Mme Jasmine BETON procuration à Mme Catherine GOSSARD - M. Bruno DOMEN procuration à M. Daniel PAUSE

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2024

### **AFFAIRE N°2024\_186\_CC\_34 : MODIFICATION DES EFFECTIFS DE PORTS DE PLAISANCE OUEST - CRÉATION DE POSTES**

#### **Le Président de séance expose :**

#### **Contexte**

Les Ports de Plaisance Ouest ont établi leur tableau des effectifs par la délibération N°2022\_070\_BC\_10 du 7 juillet 2022, modifié en dernier lieu par la délibération N°2024\_033\_CC\_18 du 25 mars 2024. Ce tableau doit être actualisé afin d'intégrer des modifications :

#### **Réorganisation du service technique**

##### **Nomination d'un responsable petite maintenance**

Le service technique des Ports de plaisance Ouest (PPO) est organisé en trois unités opérationnelles :  
Une unité commande et gros travaux sous la responsabilité de l'adjoint au responsable technique  
Une unité propreté, sous la responsabilité du responsable QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement)

##### **Une unité petite maintenance, actuellement composée de cinq agents portuaires**

L'unité de petite maintenance prend en charge l'ensemble des petites réparations nécessaires sur les trois ports de plaisance. Toutefois, en l'absence d'une supervision formalisée, il est apparu nécessaire de structurer cette unité pour améliorer l'efficacité et l'organisation du travail.

Il est proposé la création d'un poste de **responsable petite maintenance** afin de coordonner les interventions, optimiser la répartition des tâches, et veiller à la bonne exécution des missions de maintenance courante.

Ce poste est pourvu par promotion interne, en développant les compétences d'un des agents actuellement en poste au sein de l'unité. Cette nomination constitue une opportunité de valorisation interne pour les agents portuaires, en cohérence avec la politique de développement des compétences de la Régie.

##### **Création d'un poste de responsable Qualité Hygiène Sécurité Environnement (QHSE)**

Dans le cadre du renforcement de la politique de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement des Ports de Plaisance Ouest, il est proposé de créer un poste de Responsable Qualité, Hygiène Sécurité Environnement (QHSE). Ce poste est rattaché au service propreté et joue un rôle essentiel dans l'amélioration continue des conditions d'hygiène, de sécurité, ainsi que dans la gestion environnementale des infrastructures portuaires.

Les infrastructures des ports de plaisance étant anciennes et souvent en mauvais état, la sécurité et l'entretien régulier des installations représentent un enjeu majeur pour garantir la pérennité des activités portuaires et assurer un environnement sûr pour les usagers.

Ce renforcement permettra aux PPO de mieux répondre aux défis liés à l'état des infrastructures et de garantir un cadre de travail optimal pour tous. Ce poste est occupé actuellement par un agent en CDD.

##### **Renforcement du service propreté par le recrutement de deux agents**

Actuellement, le service propreté compte 7 agents, et certaines missions sont externalisées. Cependant, des dysfonctionnements ont été observés sur les prestations de prestataires, notamment à Saint-Leu, où des déchets végétaux n'étaient pas évacués correctement. Ces insuffisances ont conduit à une décision de ne pas renouveler les contrats de ces prestataires, d'un montant total de 108 516,84 € TTC annuels.

Pour pallier ces problématiques et renforcer la qualité du service, il est proposé la création de deux postes d'agents d'entretien. Leur mission inclura une intervention renforcée sur le port de Saint-Leu, y compris les week-ends, et une présence permanente à la Pointe des Galets du lundi au vendredi. Ce renforcement permettra également de répondre aux besoins sur l'ensemble des trois ports gérés par la régie.

## Création d'emplois proposés

Il est proposé à l'assemblée de modifier et créer les emplois et fonctions suivants au sein de la Régie des Ports de Plaisance :

1. Un emploi de maître de port chargé de la maintenance et de l'entretien – fonction : responsable unité petite maintenance
2. Un emploi de Responsable sécurité environnement – fonction : Responsable qualité, hygiène, sécurité et environnement
3. Deux emplois d'agents d'entretien et de nettoyage des locaux – fonction : Agent d'entretien et de nettoyage

Les conditions de recrutement (fonctions exercées, niveau de recrutement et de rémunération) figurent en annexe.

La dépense est inscrite au budget des Ports de Plaisance Ouest.

Le Conseil d'Exploitation a émis un avis favorable le 28 novembre 2024.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 03/12/2024.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**  
**Ouï l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 2 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :**

**- AUTORISER la création des emplois figurant en annexe ;**

**- AUTORISER la modification du tableau des emplois et des effectifs figurant en annexe ;**

**- DIRE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024.**

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président

## ANNEXE : Emplois créés au sein des PORTS DE PLAISANCE OUEST

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le

ID : 974-249740101-20241219-2024\_186\_CC\_34-DE

Affectation	Intitulé de l'emploi	Nombre	Fonctions exercées	Niveau de recrutement	Niveau de rémunération
PPO	Maître de port adjoint (1er et 2e échelons) chargé de la maintenance et de l'entretien	1	Responsable unité petite maintenance	Diplôme Niveau III Ou expérience équivalente	1er éch. : 225-235 2e : 245-255 3e : 265-275 4e : 285-295
PPO	Responsable sécurité environnement	1	Responsable qualité, hygiène, sécurité et environnement	CQP Niveau III Ou expérience équivalente TOIC/TOEFL	1er éch. : 225-235 2e : 245-255 3e : 265-275 4e : 285-29
PPO	Agent d'entretien et de nettoyage des locaux	2	Agent d'entretien et de nettoyage des locaux	Niveau VI	1er éch. : 160-165 2e : 172-177 3e : 190-195 4e : 205-210

## ANNEXE : Tableau des effectifs au sein des Ports de Plaisance Ouest en date du 1er décembre 2024



Affectation	Intitulé de l'emploi	Nombre	Fonctions exercées	Niveau de recrutement	Niveau de rémunération
PPO		1	Directeur de la Régie des ports de plaisance (non soumis à la convention collective)		
PPO	Directeur de port	1	Directrice Adjointe	Diplôme de niveau II ou I ou équivalent	1er échelon : 425/455 2e échelon : 465/495 3e échelon : 535/565
PPO	Maître de port principal/Chef de service/Directeur technique, administratif ou financier	1	Maître de port principal	Diplôme de niveau III ou équivalent	1er éch. : 315-330 2e : 335-350 3e : 355-370 4e : 375-390
PPO	Maître de port principal/Chef de service/Directeur technique, administratif ou financier	1	Responsable technique	Diplôme de niveau III ou équivalent	1er éch. : 315-330 2e : 335-350 3e : 355-370 4e : 375-390
PPO	Maître de port principal/Chef de service/Directeur technique, administratif ou financier	1	Responsable Financier	Diplôme de niveau III ou équivalent	1er éch. : 315-330 2e : 335-350 3e : 355-370 4e : 375-390
PPO	Maître de port principal/Chef de service/Directeur technique, administratif ou financier	1	responsable administratif et financier	Diplôme de niveau III ou équivalent	1er éch. : 315-330 2e : 335-350 3e : 355-370 4e : 375-390
PPO	Maître de port chargé de la gestion du plan d'eau	4	Maître de port/Maître de port adjoint	Diplôme de niveau III ou équivalent	1er éch. : 225-235 2e : 245-255 3e : 265-275 4e : 285-295
PPO	Maître de port chargé de la maintenance et de l'entretien	1	Responsable technique adjoint	Diplôme Niveau III Ou expérience équivalente	1er éch. : 225-235 2e : 245-255 3e : 265-275 4e : 285-295
PPO	Responsable sécurité environnement	1	Responsable qualité, hygiène, sécurité et environnement	CQP Niveau III Ou expérience équivalente TOIC/TOEFL	1er éch. : 225-235 2e : 245-255 3e : 265-275 4e : 285-295
PPO	Comptable – ressources humaines	1	Comptable – ressources humaines - gestion administrative	Diplôme Niveau IV Ou expérience équivalente	1er éch. : 225-235 2e : 245-255 3e : 265-275 4e : 285-295

PPO	Comptable – ressources humaines	2	comptable	Diplôme Niveau IV Ou expérience équivalente	3e : 265-275 4e : 285-295
PPO	Assistant(e) de direction	1	Assistant(e)	Niveau IV Ou expérience équivalente	1er éch. : 225-235 2e : 245-255 3e : 265-275 4e : 285-295
PPO	Responsable informatique, communication, animation	1	Responsable communication et animation	Diplôme de niveau Niveau III diplôme de niveau bac + 2 : DUT, BTS ou équivalent ;	1er éch. : 225-235 2e : 245-255 3e : 265-275 4e : 285-295
PPO	Assistante d'administration générale	1	Assistant(e)	Niveau V Ou expérience équivalente	1er éch. : 170-175 2e éch. : 182-187 3e éch. : 200-205 4e éch. : 215-220
PPO	Agent administratif d'accueil	1	Chargé d'accueil et de relation client	Niveau V Ou expérience équivalente	1er éch. : 170-175 2e éch. : 182-187 3e éch. : 200-205 4e éch. : 215-220
PPO	Agent portuaire technique	6	Agent portuaire technique	Niveau IV Ou expérience équivalente	1er éch. : 170-175 2e éch. : 182-187 3e éch. : 200-205 4e éch. : 215-220
PPO	Agent portuaire technique	1	Agent portuaire technique- référent hygiène sécurité	Niveau IV Ou expérience équivalente	1er éch. : 170-175 2e éch. : 182-187 3e éch. : 200-205 4e éch. : 215-220
PPO	Agent d'entretien et de nettoyage des locaux	6	Agent d'entretien et de nettoyage	Niveau VI	1er éch. : 155-165
PPO	Agent d'entretien et de nettoyage des locaux	1	Agent d'entretien et de nettoyage - réfèrent propreté	Niveau VI	1er éch. : 155-165
PPO	Employé technique et administratif Accueil. – Gestion du plan d'eau	2	Agent technique chargé de la gestion du plan d'eau portuaire	Diplôme de niveau V CAP, BEP, sortie de second cycle général et technologique avant l'année terminale	1er éch. : 170-175 2e éch. : 182-187 3e éch. : 200-205 4e éch. : 215-220

## ANNEXE : TABLEAU DES EFFECTIFS DES PPO AU 1er décembre 2024

CONTRATS DE DROIT PRIVE CATEGORIES PROFESSIONNELLES	EMPLOIS BUDGETAIRES	EMPLOIS VACANTS	EMPLOIS POURVUS
EMPLOYES	18	3	15
AGENTS DE MAITRISE	12	3	9
CADRE	5	1	4
<b>CONTRAT DE DROIT PUBLIC</b>			
DIRECTEUR ( DETACHEMENT)	1	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>7</b>	<b>29</b>